



L'assemblée des maires du Roannais contre le Grand Roanne.

Photo DR

Dix mille maires annoncés

Le journal *Le Figaro* annonce l'ouverture du congrès des maires ainsi : « *Le gouvernement face à la fronde des maires* »... Mais d'où vient cette fronde qui a provoqué le refus du président de la République de se rendre à ce congrès ? Le même président Hollande, pourtant, il y a un an, se faisait applaudir aux états généraux du Sénat en annonçant que les communes « *seraient au centre* » de l'acte III de la décentralisation. Un an après, c'est la colère des maires, qui avaient fait changer la majorité au Sénat pour obtenir l'abrogation de la réforme territoriale de Sarkozy, son intercommunalité forcée et ses schémas de coopération intercommunale. En effet, non seulement la loi Sarkozy du 10 décembre 2010 n'a pas été abrogée, mais le gouvernement Hollande a décidé d'aller jusqu'au bout de l'intercommunalité forcée avec sa loi sur les métropoles. La colère ! Tel est l'état d'esprit de la grande majorité des 10 000 maires annoncés au congrès de l'Association des maires de France (AMF), qui se tient du 19 au 21 novembre à la porte de Versailles, à Paris. C'est une attaque tous azimuts contre les 36 600 communes, cette « exception française » socle de la République. Car pour l'Union européenne, elles sont un obstacle à la réduction des déficits publics et à la privatisation des services publics : diminution des moyens financiers, confiscation des compétences des communes par les métropoles, intercommunalité forcée, transfert de nouvelles charges relevant de l'Etat, loi Peillon de réforme des rythmes scolaires, suppression des services publics de proximité... Les communes doivent faire face à un déferlement sans précédent de mesures contre elles de la part du gouvernement.

Jean-Claude DENIS

Ouverture du congrès de l'Association des maires de France (AMF)

Reportage Le gouvernement face à la rébellion des maires !

La loi sur les métropoles, laquelle doit passer en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, prévoit la constitution de métropoles à « géométrie variable », confisquant ici les compétences des communes, là celles des communes et du département, voire de la région.

ANNEXION DES COMMUNES AUX MÉTROPOLES ET INTERCOMMUNALITÉ FORCÉE

Partout c'est l'exaspération. Par exemple chez ces 109 maires des Bouches-du-Rhône qui refusent la confiscation des pouvoirs financiers de leurs huit communautés de communes par la métropole de Marseille ; ou bien ces quinze communes du Roannais qui refusent de siéger au Grand Roanne depuis leur annexion forcée ; ou encore ces 4 000 maires qui, avec l'Association des maires ruraux de France (AMRF), refusent la loi Duflot confisquant aux communes le droit de décider, sur leur sol, des plans locaux d'urbanisme.

ASPHYXIE FINANCIÈRE DES COMMUNES ORGANISÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Alors que toutes les communes sont déjà confrontées à un étranglement financier, le gouvernement a décidé de baisser ses dotations de 840 millions d'euros cette année. Dans le même temps, les nouveaux transferts de charges vers les communes, comme ceux découlant de la modification des rythmes scolaires, et l'augmentation de TVA, se monteront à 2 milliards d'euros ! Comment faire, lorsque vous ne voulez pas augmenter les impôts

d'une population frappée par le chômage, ni diminuer par exemple le budget du centre communal d'action sociale (CCAS) ?

RYTHMES SCOLAIRES DE LA RÉFORME PEILLON, LE REJET SE GÉNÉRALISE

Jean-Marc Ayrault a beau répéter que « *cette réforme doit être faite et sera faite* », son rejet se généralise dans les communes.

Après le refus de 80 % d'entre elles de l'appliquer cette année, après celles qui, l'appliquant, ont décidé de la retirer, il y a maintenant les maires de grandes villes comme Bagnolet (Seine-Saint-Denis) où le maire vient d'informer le ministre de l'Éducation nationale « *que la commune de Bagnolet ne mettra pas en œuvre la réforme présentée par le gouvernement* », ou comme Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), dont le maire PCF vient de déclarer : « *C'est non pour 2013, non pour 2014, non pour 2015, nous refusons d'appliquer la réforme (afin) que l'Éducation nationale soit bien nationale.* »

Ils mettent ainsi en pratique l'opposition à la réforme de ces maires d'Ardèche qui rappellent au président de la République que « *l'enseignement est une compétence de l'Etat, ce qui permet de bénéficier des mêmes avantages sur tout le territoire* ».

La Révolution française a conquis l'égalité en droit des citoyens garantie par l'existence d'une République une, indivisible et laïque. C'est tout cela qui est menacé aujourd'hui par la politique du gouvernement, et là réside la cause profonde de la colère des maires. Les dirigeants de l'AMF réussiront-ils à la contenir ?

J.-C. D. ■

INTERVIEW



Yves Durand, maire

de Saint-Haon-le-Châtel

Photo DR

Saint-Haon-le-Châtel est la commune d'où est partie la démission de 175 élus de Plaine et Côte roannaises contre leur intégration forcée au Grand Roanne.

C'est dans cette commune que s'est tenue le 6 avril dernier la rencontre nationale où a été décidée la demande d'audience au président de la République (voir page 3). Son maire a bien voulu répondre aux questions d'*Informations ouvrières*.

Vous allez au congrès de l'AMF ?

Oui, avec une quinzaine de collègues. Nous refusons toujours notre annexion au Grand Roanne. Depuis le début, quinze de nos communes ne siègent pas au conseil communal, et cela sera jusqu'aux prochaines élections municipales.

Le Grand Roanne a décidé maintenant de baisser le taux de la taxe d'habitation pour nos communes et d'augmenter le sien. Ils mettent ainsi nos communes sous tutelle pour confisquer une partie de nos ressources, et cela remet en cause notre souveraineté.

Dans quel état d'esprit allez-vous à Paris ?

La colère. La colère contre ceux qui nous imposent le Grand Roanne : gouvernement et préfet. Mais aussi colère contre les dirigeants de l'AMF qui accompagnent l'intercommunalité forcée. L'AMF a sorti une publication : il y avait une interview de Christian Avocat, dirigeant le Grand Roanne, une interview du préfet. Tout est bien pour eux ! Mais l'AMF n'est pas venue interroger les maires des quinze communes qui refusent leur annexion au Grand Roanne.

Nous allons au congrès de l'AMF avec nos banderoles, refusant notre intégration forcée et réclamant le droit de nos communes de s'associer comme elles l'entendent. ■

“L'enseignement est une compétence de l'Etat, ce qui permet de bénéficier des mêmes avantages sur tout le territoire”

INFORMATIONS SYNDICALES

Retraites : 26 novembre rassemblement devant l'Assemblée nationale

“Retraite : les parlementaires doivent entendre les salariés ! Les unions régionales d’Ile-de-France (URIF) CGT, FO, FSU, Solidaires refusent la contre-réforme”

Après un “vote étriqué” par une courte majorité des parlementaires, le Sénat a rejeté à l’unanimité le projet gouvernemental sur la retraite. Cet événement rarissime démontre la fragilité des arguments de ceux qui portent ce projet injuste, cela conforte les salariés et l’opinion publique qui refusent cette contre-réforme. En effet, ce projet s’inscrit dans le prolongement des réformes précédentes.

Ce projet injuste et inacceptable conduirait à un appauvrissement des futurs retraités (notamment les femmes) et interdirait l’accès au système de retraite pour les jeunes !

La retraite à 60 ans, les départs anticipés pour travaux pénibles tels que cela existe dans de nombreux statuts et conventions collectives : voilà des propositions qui vont dans le bon sens !

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l’apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d’achat des salariés et en créant des emplois.

Il est urgent d’augmenter l’ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d’en finir avec le gel du point d’indice et de revaloriser l’ensemble des salaires.

Pour changer de cap et faire face à la situation :

— Il faut rompre avec les politiques d’austérité imposées par l’Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI, déclinées dans le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), et s’attaquer au coût du capital.

— Il faut rompre avec ces politiques et ne pas s’entêter, comme le fait le gouvernement, à passer en force une contre-réforme qui remet en cause notre système de retraite par répartition.

Le texte revient à nouveau à l’Assemblée nationale à compter du 19 novembre et serait soumis à un vote le mardi 26 novembre ! (Ensuite, le projet repartira au Sénat.)

Dans ces conditions, la mobilisation reste utile, nécessaire, efficace !

Dans la continuité des actions unitaires, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires d’Ile-de-France appellent à participer à la manifestation régionale unitaire le mardi 26 novembre, à 13 heures, rue de la Chaussée-d’Antin (métro Chaussée-d’Antin), pour se diriger vers l’Assemblée nationale

Montreuil, le 12 novembre 2013

REPÈRES

Pacte d’avenir Bretagne : “Accompagner” les licenciements

Le 16 octobre dernier, le Premier ministre a annoncé que sera finalisé « d’ici la fin de l’année » un « pacte d’avenir Bretagne », comprenant notamment un « plan Bretagne pour l’agroalimentaire ».

Jean-Marc Ayrault a précisé que « ce pacte fera l’objet d’une large concertation avec les forces vives économiques, sociales et politiques et d’une négociation entre l’Etat et la région, associant les collectivités locales. »

Cette « concertation » a commencé le mercredi 6 novembre à Rennes.

Concernant les travailleurs licenciés de l’agroalimentaire (Gad, Doux, etc.), « l’Etat mettra tout en œuvre, avec les collectivités locales et les partenaires sociaux, pour les accompagner et favoriser leur reconversion », notamment par le « lancement immédiat d’une mission pour recenser les possibilités de reconversion pour les salariés ; mise en place d’une plate-forme territoriale d’accompagnement des mutations économiques ; bourse d’emplois des industries agroalimentaires ; action de reconversion des sites »...

Le pacte Lorrain : “Associer les partenaires sociaux” à la fermeture des hauts-fourneaux

Le 17 octobre, le conseil régional de Lorraine a validé un « pacte Lorrain » proposé par le gouvernement, grâce aux voix du PS, du PCF et des Verts. Actant la fermeture d’un des hauts-fourneaux de Florange cette année, il vise, à « accompagner au mieux les Lorrains dans ces transitions professionnelles, en y associant les partenaires sociaux. Le pacte est la feuille de route partagée pour les trois années à venir » (document rendu public par le conseil régional). Il a « vocation à être un pacte de confiance et de responsabilité avec les entreprises, et leurs représentants patronaux, consulaires et syndicaux, à même de mobiliser toutes les énergies, au premier chef l’esprit d’entreprise et de dialogue social ».

30 novembre – Paris

Conférence nationale POUR L’UNITÉ ET LA RÉSISTANCE

Contributions pour l’indépendance du mouvement ouvrier

Interview

Pascal Samouth,
syndicaliste en Haute-Loire

Tu vas participer à la conférence nationale pour l’unité et la résistance, à Paris, le 30 novembre prochain. Quel est, selon toi, l’intérêt de cette conférence dans la situation actuelle ?

La classe ouvrière subit, en France comme dans toute l’Europe, une politique de rigueur aux conséquences catastrophiques. En 2012, il y a eu changement de président, changement de gouvernement, mais pas changement de politique économique. En se soumettant aux oukases de l’Union européenne avec les traités TSCG et MES, l’austérité est devenue constitutionnelle. Stopper cette politique, par quels moyens, il est nécessaire d’en débattre entre militants aux engagements politiques et syndicaux différents, mais qui ont en commun le refus de cette dictature.

Que penses-tu des récents événements en Bretagne ?

Dès que l’on discute de cela avec un militant, on entend la même chose : il n’y a pas plus de problème breton que de problème auvergnat ou lorrain. Les plans de licenciements et la destruction de l’industrie sont malheureusement généralisés en France, en Europe et même à l’échelle mondiale, en application du principe de « la baisse du coût du travail ». D’un côté, il y a des patrons qui licencient, de l’autre, des salariés qui sont jetés à la

“D’un côté, il y a des patrons qui licencient, de l’autre des salariés qui sont jetés à la rue. Les intérêts sont antagoniques”

rue. Les intérêts sont antagoniques. Aucune raison de manifester ensemble ! Il vient d’être signé un « pacte Lorrain » pour faire accepter aux organisations syndicales la fermeture de Florange, puis un « pacte pour l’avenir de la Bretagne » qui poursuit les mêmes objectifs vis-à-vis des licenciements dans l’agroalimentaire. Cela porte un nom : c’est l’intégration des organisations syndicales, le corporatisme. C’est cela, le vrai visage du régionalisme. Je me félicite que mes camarades des unions départementales FO de Bretagne n’appellent pas à la manifestation du 30 novembre à Carhaix à l’initiative du collectif « Vivre, travailler et décider en Bretagne », qui mélange allégrement patrons et salariés.

Par exemple, il y a une revendication simple, celle de l’arrêt des licenciements, qui ne figure ni dans l’appel au 30 novembre ni dans celui pour le 23 novembre lancé par les unions régionales « bretonnes » CGT, CFDT, CFTC, Solidaires, UNSA et FSU. Au lieu de cela, il s’agirait d’appeler les salariés « à construire des

alternatives aux suppressions d’emplois » et de demander aux pouvoirs publics « de hausser leur niveau d’exigence en terme d’emplois sauvegardés ».

Cela me rappelle exactement le scénario sur les retraites de 2010 : l’intersyndicale nationale a toujours refusé d’exiger le retrait de la loi Fillon et d’appeler à la grève interprofessionnelle, comme le proposait ma confédération. Le résultat, cela a été la défaite malgré un esprit de résistance et de combat exemplaires chez les salariés.

Les unions régionales d’Ile-de-France CGT et CGT-FO appellent à un nouveau rassemblement, le 26 novembre, face à l’Assemblée nationale, pour le refus de la contre-réforme des retraites qui sera discutée en seconde lecture. Qu’en penses-tu ?

C’est exactement la voie à suivre : des actions efficaces, là où cela se décide, sur des revendications nettes. Je me réjouis d’ailleurs que contre l’ANI Medef-CFDT-gouvernement qui facilite les licenciements, CGT et FO aient appelé ensemble à l’action au printemps dernier, puis aient ensuite renouvelé cet axe de résistance sur la contre-réforme des retraites. Le gouvernement n’est pas dans une position de force. Il n’y a qu’à voir, par exemple, l’ampleur de la grève du 14 novembre dans l’Education nationale. Sur les retraites, la messe n’est pas dite, puisqu’il va y avoir le vote définitif mi-décembre. Le 26 novembre, nous aussi, en Haute-Loire, nous allons agir avec l’union départementale CGT dans la perspective d’une initiative nationale pour faire céder le gouvernement. C’est ce qu’appelle la situation.

riés de se réorienter, se former dans un parcours sécurisé, et ainsi éviter les suppressions d’emplois. La mobilité des salariés doit être accompagnée par des droits importants et pérennes.

Accompagner la mobilité ? C’est la position de la CFDT et du patronat, pas la nôtre, pas celle des camarades de PSA ou d’Alcatel. Comment défendre nos emplois sur cette position ? Comment se fait-il qu’on se retrouve sur les positions de la CFDT, alors que, depuis le début de l’année, nous avons combattu avec FO l’ANI, initié par le ministre Sapin, signé par la CFDT, le Medef... et transposé en loi par le gouvernement Hollande-Ayrault ?

La signature de l’ANI et sa transposition en loi ont été un accélérateur des plans de licenciements. Les signataires et le gouvernement le savent, et revendiquent l’amélioration de la productivité pour le compte exclusif des patrons. Comment peut-on emmener les syndicats CGT, mobiliser les salariés sur des perspectives, des mots d’ordre totalement étrangers à leur revendication élémentaire, l’arrêt immédiat des licenciements ?

Dans une des nombreuses manifestations des salariés de Gad, l’un d’eux tenait une pancarte sur laquelle il avait écrit : « Dans le cochon, tout est bon, sauf les patrons. » Tout est là : les salariés défendent leur emploi, et, en face d’eux, ils ont les patrons et le gouvernement. Notre place est aux côtés des salariés, pas aux côtés de ceux qui veulent les virer et de leurs complices de la CFDT. C’est bien de ces questions que nous discuterons le 30 novembre, lors de la conférence pour l’unité et la résistance, à Paris.

Contribution

Pierre Priet,
syndicaliste en Ile-et-Vilaine

Les événements récents en Bretagne, en particulier la manifestation de Quimper, ont soulevé bien des questions. Et, comme tous les camarades, je ne peux que me féliciter que mon syndicat, la CGT, n’ait pas appelé à manifester avec les patrons.

Cela ne nous met pas à l’abri d’une discussion qui s’impose en urgence à la lecture de deux appels à manifester le 23 novembre, tous les deux signés par l’union régionale CGT Bretagne.

Je veux parler d’un appel du 6 novembre intitulé « Le pacte d’avenir pour la Bretagne : une coquille vide à remplir avec des exigences sociales ».

Je lis notamment, et je ne l’accepte pas : « La CGT pose comme préalable (et non comme ultimatum) à une discussion sereine et sérieuse la suppression des plans sociaux par la continuité du contrat de travail. »

Arrêtons avec les formules alambiquées : qu’est-ce qu’un préalable qui n’est pas un ultimatum ? Est-ce une formule pour ne pas froisser la CFDT, le Medef et le préfet, qui ne veulent pas entendre parler de l’arrêt immédiat des licenciements ?

Et qu’est-ce que « la suppression des plans sociaux par la continuité du contrat de travail » ? Est-ce ce qu’on propose aux sala-

“Accompagner la mobilité ? C’est la position de la CFDT et du patronat, pas la nôtre !”

riés de Gad qui sont licenciés et dont le contrat de travail est prolongé pendant un an de formation ? Ou est-ce la mobilité qu’on impose en ce moment au salarié de PSA-La Janais qui doit choisir entre Mulhouse, Poissy (continuité du contrat de travail) ou la porte ?

La réponse à ces questions graves, qui ne devraient même pas se poser dans la CGT, ne se trouvent-elles pas dans l’appel commun aux unions régionales CGT, CFDT, CGC, UNSA, FSU, Solidaires, intitulé : « Pour l’avenir de la Bretagne, mobilisons-nous pour un pacte social. »

Encore le pacte auquel patron et ouvriers sont conviés sous l’égide du gouvernement ! Pacte par lequel il faudrait que les syndicats cautionnent la politique de gain de productivité, de déréglementation, contre un « volet social ». L’idée même est totalement inacceptable.

Est-ce ce « volet social » dont il est question dans cet appel quand il est dit : « Les mutations industrielles, quand il est démontré qu’elles sont inévitables, doivent être anticipées pour permettre aux sala-

Chaque semaine

INFORMATIONS OUVRIÈRES

Abonnez-vous !

Chronique

POLITIQUE

Un "projet explosif"

Laurence Fayard

Le 14 novembre, dans tout le pays, par dizaines de milliers, à l'appel de leurs fédérations CGT, FO et SUD, enseignants des écoles et agents territoriaux étaient en grève massive pour la suspension immédiate de la réforme des rythmes scolaires et l'abrogation du décret Peillon du 24 janvier 2013 (1).

Ils refusent la dislocation de l'école républicaine, nationale et laïque, la même pour tous, au profit d'une école « des territoires », différente d'une commune à l'autre. C'est aussi ce que refusent les maires, de plus en plus nombreux. Au soir de la grève, deux maires PCF de la région parisienne (Vitry-sur-Seine et Bagnole) annonçaient à leur tour leur refus de mettre en œuvre la réforme, celui de Vitry soulignant sa volonté que « l'Education nationale soit bien nationale ».

« Il n'y aura pas de retour sur la réforme des rythmes scolaires », a annoncé le ministre Peillon. Et le 15 novembre sur France info, Jean-Marc Ayrault martelait que la réforme « devait être faite et serait faite ». Si le ministre et le gouvernement cherchent à tout prix à maintenir le cap des nouveaux rythmes scolaires, n'est-ce pas parce qu'ils craignent qu'un recul n'ébranle tout leur dispositif de contre-réformes ? La réforme des rythmes scolaires est en effet le premier acte de la loi Peillon de refondation de l'école, elle-même liée à la mise en place de l'acte III de la décentralisation. Le ministre Peillon vient d'en lancer, ce 18 novembre, le second acte en ouvrant des discussions avec les organisations syndicales sur « l'évolution du métier d'enseignant ». Six groupes de travail ont été installés, notamment ceux sur les enseignants du primaire et du secondaire et les directeurs d'école. Le ministre voudrait ainsi associer les organisations syndicales au démantèlement des statuts des personnels pour les adapter à ses « réformes » : chacun des groupes de travail abordera en effet « les missions de façon à intégrer les réformes pédagogiques ».

Et si Sébastien Sihl, secrétaire général du SNUipp-FSU, juge lui aussi qu'« il est temps de clarifier » les missions des professeurs des écoles, ces mesures risquent bien d'amplifier le rejet massif des enseignants et de leurs sections syndicales. Les discussions démarrent d'ailleurs avec deux mois de retard... « Le ministre Peillon entre dans la deuxième phase de sa campagne de réforme de l'école française... et celle-ci pourrait s'avérer encore plus corsée que la première », commente Le Nouvel Observateur qui parle de « projet explosif » (18 novembre). A suivre...

(1) Vingt-cinq sections départementales du SNUipp-FSU ont aussi appelé à la grève.

Rythmes scolaires : après la grève massive du 14 novembre

Echos de la grève et des rassemblements

BORDEAUX (Gironde)

Des centaines d'écoles en grève et 3 000 manifestants

Place de la République, dès 11 h 30, de nombreuses délégations d'écoles en grève se rassemblent derrière une banderole commune FO-CGT-FAEN : « Abrogation du décret Peillon ».

Selon Philippe Mano, secrétaire du SNUDI-FO, la grève est très suivie, une centaine d'écoles sont fermées. C'est le cas de l'école d'une petite commune qui applique le décret : Les Peintures. Les enseignantes et les Atsem sont unanimes : elles n'en peuvent et n'en veulent plus. L'une d'elle explique : « Ça ne tient pas debout. Les enfants sont épuisés. Les personnels aussi. L'encadrement est en dessous de tout. Cent enfants sont inscrits pour les "activités"... Il n'y a que 50 places. Pour les autres, c'est garderie ! »

Même chose à la maternelle d'Ambarès : « Les enfants sont si fatigués qu'à partir du jeudi matin, ils sont indisponibles pour tout enseignement. Les activités ont lieu dans les classes ! A partir de 15 h 30, il n'y a plus d'Atsem, ça pose de gros problèmes de sécurité ! »

Un enseignant CGT se félicite aussi du suivi de la grève dans son école, à Bègles. « Et, ajoute-t-il, de nombreux collègues du SNUipp-FSU sont dans la grève. Ils ne sont pas contents ! » Dans cette école maternelle de Villenave-d'Ornon, fermée elle aussi, une banderole portée par de nombreuses Atsem proclame : « ATSEMS en colère, enfants en danger, la réforme non ! »

"Ecole territorialisée : vive les inégalités !"

La manifestation, où on note la présence des délégations des unions départementales CGT et FO menées par les deux secrétaires départementaux, s'ébranle vers midi. Plus elle avance, reprenant de plus en



Dans le cortège de la manifestation parisienne.

plus énergiquement les mots d'ordre de « retrait », « abrogation », « non à la territorialisation de l'école », plus ses rangs se renforcent : parents d'élèves venus de Coutras et d'autres communes éloignées, et aussi des adhérents du SNUipp-FSU, dont une secrétaire adjointe de la FSU, avec deux drapeaux. Leur école maternelle, à Lormont, mairie PS de la communauté urbaine, est fermée elle aussi. « De toute façon, dit l'une d'elle, s'il faut rediscuter, il faut abroger d'abord. » Elles se sentent « municipalisées », reçoivent des lettres cosignées du directeur académique et du maire qui, selon elles, fait le forcing pour tenter d'éviter des problèmes aux municipales. Plus loin, une pancarte proclame : « Ecole territorialisée : vive les inégalités ! »

Finalement, ce sont près de 3 000 manifestants qui se seront rendus au rectorat où une délégation commune des syndicats FO et CGT de l'enseignement et des personnels territoriaux, avec la FAEN, a déposé au cabinet du recteur les revendications de suspension immédiate de la réforme et d'abrogation du décret. Une assemblée de 106 professeurs des écoles réunie la veille, réaffirmant les revendications, en appelle à l'unité de tous les syndicats.

EURE-ET-LOIR

Personnels et parents d'élèves rassemblés devant la préfecture

Cent vingt représentants des écoles de vingt communes du département se sont rassemblés devant la préfecture. Une indication sur la profondeur et l'organisation du mouvement : aucun gréviste ne s'est présenté seul au rassemblement.

De nombreux Atsem et animateurs étaient présents. En réponse à un courrier adressé à tous les maires du département par l'union départementale FO, l'association des maires ruraux d'Eure-et-Loir annonce qu'elle se prononce pour la non-application du décret en 2014. Le maire adjoint de Saint-Denis-les-Ponts est présent pour soutenir la revendication et ne pas appliquer le décret l'an prochain. Des enseignants témoignent de nombreux contacts avec les maires.

Quelques jours auparavant, le conseil d'école de Châteauneuf-en-Thymerais, une des plus grosses écoles du département, refusait à l'unanimité de mettre sur pied les projets pour appliquer le décret en 2014. Même vote le lendemain au conseil d'école de la maternelle du même groupe scolaire.

A l'issue du discours de la secrétaire départementale de la FNEC FP-FO au nom de l'intersyndicale, une motion adressée au ministre est votée à main levée à l'unanimité : « Abrogation du décret ! Suspension immédiate ! »

Les unions départementales FO et CGT s'engagent à le communiquer à tous leurs syndicats du public comme du privé pour signature massive.

Un instituteur, syndiqué au SNUipp-FSU déclare : « Je comprends que beaucoup de collègues aient été troublés par l'appel bizarre au 13 novembre qui est tombé après l'annonce du 14 novembre. Il va falloir que le SNUipp clarifie les choses sur son attitude par rapport au gouvernement et au ministre. Ce n'est pas clair. Il y a un gros malaise depuis un certain temps déjà. »

Un représentant syndical départemental, qui hésitait, décide de participer à la conférence nationale pour l'unité et la résistance du 30 novembre, à Paris.

INFORMATIONS SYNDICALES

Appel des syndicats CGT, FO et SUD des enseignants et territoriaux et SNUipp-FSU du Rhône après le 14 novembre

"Le ministre doit répondre aux revendications"

« Les syndicats CGT Territoriaux, CGT Educ'Action, SNUipp-FSU, SNUDI-FO, FO Territoriaux, Sud Territoriaux, Sud-Education du Rhône se félicitent du succès de la journée de grève et de manifestation. 70 % des enseignants du premier degré en grève dans les écoles du Rhône, la mobilisation a été très importante chez les territoriaux : 80 cantines sur 120 fermées à Lyon, 19 sur 20 à Vaulx-en-Velin... La manifestation a réuni 2 700 manifestants à Lyon le 14 novembre. Ils réaffirment que :

- la réforme des rythmes scolaires doit être suspendue ;
- le décret sur les rythmes scolaires ne doit pas être maintenu ;
- le décret sur les rythmes scolaires doit être réécrit.

Le ministre doit répondre à ces revendications. L'intersyndicale se réunira très prochainement pour décider des suites à donner à cette mobilisation. »

"C'est non pour 2013, non pour 2014, non pour 2015"

Les maires PCF de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) et de Bagnole (Seine-Saint-Denis) refusent de mettre en place la réforme

Au soir du 14 novembre, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), deuxième plus grosse ville du département, où 90 % des enseignants et des personnels territoriaux étaient en grève, le maire PCF annonçait sa décision de ne pas mettre en place la réforme des rythmes scolaires.

« C'est non pour 2013, non pour 2014, non pour 2015, nous refusons d'appliquer la réforme ! »

« Je vous le dis tout net, c'est mal ficelé tout ça ! », a-t-il renchérit. Il a par ailleurs fait savoir qu'un vœu allant dans ce sens serait soumis à son prochain conseil municipal.

Le maire a indiqué qu'il souhaite notamment que la « réforme » rétablisse le nombre d'heures de cours des enseignants, en diminution depuis 2008, « et que l'Education nationale soit bien nationale ».

Au même moment, le maire PCF de Bagnole (Seine-Saint-Denis) adressait une lettre aux parents d'élèves des écoles de la ville, informant « le ministre de l'Education nationale que la commune de Bagnole ne mettra pas en œuvre la réforme présentée par le gou-

vernement » et qu'« aucune proposition d'aménagement du temps scolaire ne sera présentée en conseil d'école, ni transmise au directeur académique ». Le comité de Bagnole du POI souligne dans un communiqué : « Il est clair que ce recul de la municipalité est le produit de la mobilisation des enseignants, des agents communaux avec leurs syndicats (CGT Educ'Action, SUD Education, SNUipp-FSU et SNUDI-FO, CGT territoriaux) et des parents d'élèves qui refusent la "territorialisation" de l'école, c'est-à-dire la dislocation de l'école républicaine et nationale, la même pour tous, au profit d'une école "territoriale" et donc différente d'une commune à l'autre.

Jeudi 14 novembre, (...) à Bagnole, les professeurs des écoles, les agents communaux et les parents se sont réunis en assemblée générale. Ils ont exigé de la municipalité qu'elle s'engage contre la réforme. Leur détermination leur a permis d'être reçus par le directeur de cabinet du maire. Le maire a dû reculer (...). Tous les conseillers municipaux, tous les groupes politiques attachés à l'école publique républicaine doivent maintenant s'engager contre cette réforme. »

Chronique

POLITIQUE

"Globalement satisfaisant"...

Lucien Gauthier

Les sondages valent ce qu'ils valent. Mais ils sont illustratifs de l'ambiance politique. Le dernier en date attribue à Hollande le score le plus bas enregistré par un président sous la V^e République. La situation de crise politique est telle qu'on s'en inquiète, certes à gauche, mais aussi à droite et à Bruxelles. Les dirigeants de l'UMP ont dénoncé les sifflets à l'encontre de Hollande le 11 novembre en déclarant qu'il s'agissait d'une scandaleuse mise en cause des institutions. De plus, Copé et d'autres dirigeants de l'UMP se sont félicités du discours de Hollande à l'occasion des cérémonies du 11 Novembre, soulignant la nécessité de l'union nationale dans des circonstances difficiles. Il faut dire que si le gouvernement est dans une crise profonde, la situation de l'opposition de droite n'est guère meilleure. C'est d'ailleurs là la vraie raison pour laquelle l'Union européenne, qui vient de rendre ses conclusions sur les budgets pour 2014 dans les différents pays d'Europe, tape à bras raccourcis sur l'Allemagne et l'Italie, mais considère que le budget français est « globalement satisfaisant ».

« José Manuel Barroso, le président de la Commission européenne, n'envisage pas de demander à la France d'amender son projet de budget, comme il le fait pour l'ensemble des Etats membres de l'euro », explique *Le Monde* (15 novembre). Comme le note la presse, la décision de Bruxelles est politique. Bruxelles s'inquiète de la situation du gouvernement français. La très grande modération du Medef est également une illustration de cette inquiétude à l'égard du gouvernement : le patronat sait que, pour l'instant, il n'y a pas d'autre gouvernement possible dans ce pays.

Pour la même raison, Bruxelles se félicite que « la France a pris des mesures pour améliorer sa compétitivité, en particulier avec l'introduction d'un abattement fiscal en faveur de la compétitivité et de l'emploi en 2013 ».

Mais, juge la Commission, « de nouvelles réformes structurelles s'imposent pour réduire le coût de la main-d'œuvre ».

Et dans le même ordre d'idées, la Commission européenne insiste sur le fait que la réforme des retraites en cours d'adoption « pourrait s'avérer insuffisante à moyen terme ». Elle cherche à conforter ce gouvernement en crise tout en notant en même temps le fait qu'il ne va pas assez loin dans la voie des contre-réformes.

Il faut dire que tous ont pris connaissance de la note confidentielle révélée par *Le Figaro* (14 novembre) dans laquelle les préfets mettent en garde le gouvernement sur la situation dans le pays : « Partout sur les territoires, les préfets dressent le même constat : une société en proie à la crispation, à l'exaspération et à la colère, » indique cette note, qui, après avoir décrit les « éruptions de colère », ajoute : « La situation sociale laisse peu de place à l'optimisme. »

D'où la proposition du gouvernement, après le « pacte Lorraine », d'un « pacte Bretagne » cherchant à associer tous les « partenaires sociaux » pour « accompagner » ses plans. Mais CGT et CGT-FO ont refusé l'ANI, qui est précisément le cadre permettant la multiplication des « plans sociaux »...

30 novembre – Paris

Conférence nationale POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE

Interview

Christophe Gentile, syndicaliste à l'arsenal de Toulon

Tu as accepté d'être délégué à la conférence du 30 novembre. Peux-tu nous expliquer pourquoi ?

D'abord, parce qu'il faut résister à toutes les attaques du gouvernement qui découlent des directives européennes et à une politique qui vise à réaliser le consensus pour appliquer ces directives et ces plans d'austérité. C'est pour cela que je veux participer à l'élaboration et à la construction de ce regroupement de militants et de syndicalistes qui refusent de subir cette politique de soumission aux plans d'austérité. Il faut agrandir cette force-là.

Que se passe-t-il dans le secteur de la défense ?

La loi de programmation militaire (LPM), qui met en œuvre les orientations du gouvernement pour le secteur de la défense de 2014 à 2019, est actuellement soumise au vote des parlementaires. Cette LPM supprime 34 000 postes, dont 7 400 emplois civils, qui s'ajoutent donc aux coupes déjà faites par le précédent gouvernement (44 000 postes en moins) ! D'autre part, pour équilibrer le budget de la Défense, il est prévu 6,1 milliards de « ressources exceptionnelles » provenant de cessions, c'est-à-dire de privatisations. Notre entreprise DCNS, qui est encore détenue à 65 % par l'Etat, est directement menacée, avec toutes les conséquences pour les personnels et leurs statuts si l'Etat devient actionnaire minoritaire.

Notre syndicat, à DCNS-Toulon, organise la signature d'une pétition qui revendique le retrait de ce projet de loi inacceptable. Plus de 200 signatures ont déjà été obtenues devant le restaurant d'entreprise, nous poursuivons la signature de la pétition dans les ateliers et les services. L'objectif est d'organiser une manifestation dans quelques jours vers notre directeur et également de demander audience à un représentant du gouvernement, responsable de la LPM.



Bassin de construction navale de l'arsenal de Toulon.

Photo DR

"Pour équilibrer le budget de la Défense, il est prévu 6,1 milliards de « ressources exceptionnelles » provenant de cessions, c'est-à-dire de privatisation"

La question de l'unité pour le retrait de la LPM est posée, comme elle a été réalisée contre l'ANI ou contre le projet de loi sur les retraites. Mais la question de la défense nationale, c'est une question qui recoupe celle du service public en général, et donc qui concerne tous les citoyens.

Lors du passage de la LPM au Sénat, la majorité gouvernementale a voté pour la loi. Le groupe communiste s'est abstenu, avec une « abstention positive », selon les termes de la représentante du groupe. Qu'en penses-tu ?

C'est un vrai problème, alors qu'il y a des milliers de suppressions d'emplois, des menaces de privatisation ! Je pense que cette conférence nationale du 30 novembre, non seulement permet d'avancer vers l'unité sur le terrain syndical, mais en même temps, ce regroupement participe à la construction d'une véritable force politique de gauche. Parce qu'il y en a besoin : cela fait trente ans de reculs, quels que soient les gouvernements. La dernière avancée sur le fond, c'était la cinquième semaine de congés payés en 1981 (dernière, car, pour ne citer qu'un seul exemple, l'esprit de la loi Aubry ayant été détourné puisque la plupart de l'argent prévu pour embaucher a été directement dans la poche des patrons et, n'ayant quasiment pas servi à créer des emplois, la réduction du temps de travail à 35 heures n'en est pas vraiment une selon moi).

ILS LE DISENT EUX-MÊMES

"Ces patrons à l'origine des « bonnets rouges »"

(Le Monde, 18 novembre, extraits)

"Le 18 juin, une trentaine d'entrepreneurs bretons lancent une campagne contre l'écotaxe. « L'heure des méthodes douces est révolue, affirment-ils alors. Pour obtenir des réponses concrètes et immédiates, il va falloir livrer bataille. » Rassemblés à Pontivy (Morbihan), ils annoncent la création d'un rassemblement : le Comité de convergence des intérêts bretons (CCIB). Le message de ces trente patrons, précisé dans un « Appel de Pontivy » issu de leur rencontre, est clair. Ils dénoncent « l'hypercentralisme français et le labyrinthe des réglementations ». Ils demandent « la primauté aux territoires », « une véritable décentralisation, qui prenne en compte une gouvernance économique régionale », et réclament « le droit à l'expérimentation (...) [qui] doit nous permettre de respecter nos valeurs [celles des Bretons] afin de ne pas avoir à affronter en permanence les excès des systèmes bureaucratiques ». Deux figures influentes sont à l'origine de cet ordre de mobilisation. Le premier est Jakez Bernard, patron du label « Produit en Bretagne ». Le second est Alain Glon, président de l'Institut de Locarn, un think tank régionaliste, et ancien industriel de l'agroalimentaire. (...)



"Ce 16 octobre à 15 heures, d'autres, comme le patron de Hénaff (notre photo), font retentir dans leur entreprise l'alarme incendie et font sortir leurs salariés."

Photo DR

Alain Glon s'adresse aux patrons bretons, dans une lettre publiée sur le site de l'Institut de Locarn, pour les appeler à se mobiliser le 16 octobre (...). Le 16 octobre, plusieurs responsables de grandes surfaces (Intermarché, Système U, Leclerc) ferment leurs portes à 15 heures (...). Ce 16 octobre à 15 heures, d'autres, comme le patron de Hénaff, font retentir dans leur entreprise l'alarme incendie et font sortir leurs salariés. C'est encore un autre membre de « Produit en Bretagne », Jean-Guy Le Floc'h,

patron d'Armor Lux, qui offrira les bonnets rouges à la manifestation du 2 novembre à Quimper. Cette manifestation des fameux « bonnets rouges », c'est un autre groupe, le collectif « Vivre, décider et travailler en Bretagne », qui l'a organisée. A sa tête, Thierry Merret, président de la FNSEA du Finistère, ainsi que le maire divers gauche de Carhaix, Christian Troadec. Ce dernier explique que ce groupe réunit « un réseau informel de gens qui se connaissent très bien, qui se côtoient très régulièrement, dans les locaux de l'institut de Locarn ou ailleurs ». « Nous avons des sensibilités différentes, mais nous nous rejoignons autour des intérêts de la Bretagne », précise-t-il.

Le CCIB d'Alain Glon et Jakez Bernard en fait partie. « On pilote deux choses : les « bonnets rouges » et un projet pour la Bretagne », confie Alain Glon, pour qui « avant l'écotaxe, il n'y avait pas de quoi provoquer l'embrasement ». Et juge que « l'on peut tolérer un peu de violence contre le système, aussi mesurée que possible ». Pour lui, « l'Etat n'a pas de vision. Il faut tout déconstruire. Et reconstruire dans une dimension territoriale. » Partisan d'une Europe des régions, il juge que l'Etat doit laisser les patrons gérer l'économie au plan local. »

SAGES-FEMMES

Depuis le 16 octobre, les sages-femmes sont en grève

Une grève illimitée pour réclamer une revalorisation professionnelle et une augmentation de leurs salaires.

Marie Stagliano

Elles revendiquent des salaires correspondant à leur qualification et à leur niveau d'études bac + 5. Leurs charges et leurs conditions de travail n'ont cessé de se dégrader au fil des ans avec les conséquences désastreuses des décrets périnatalité : fermeture de maternités, fusions pour créer de grandes structures où il y a parfois plus de salles d'accouchements que de sages-femmes, celles-ci étant alors amenées à suivre seules plusieurs accouchements à la fois. Et ce, alors que, chaque année, sur la nouvelle promotion de sages-femmes, la moitié se retrouve sur le carreau...

Le mouvement touche près de 90 % des maternités parisiennes et 70 % à l'échelle nationale. Le 7 novembre dernier, elles étaient plus de 6 000 dans les rues de Paris.

Les organisations syndicales CGT, FO, SUD, UNSA et l'UNSSF ont été reçues au ministère, le 13 novembre, sur la revalorisation des salaires, et elles ont rejeté en bloc les propositions ministérielles.

Un collectif de sages-femmes constitué d'organisations caté-

gorielles qui ne veut rien avoir à faire avec les syndicats réclame un statut de praticien hospitalier (PH). Les organisations syndicales font remarquer que pour les sages-femmes, actuellement dans la fonction publique hospitalière, cela signifie sortir de la fonction publique avec perte de tout ce qui est attaché au statut de fonctionnaire.

Le 18 novembre, lors d'une assemblée convoquée par les organisations syndicales, rendant compte de l'audience avec la ministre qui avait eu lieu le jour même, la responsable du collectif sages-femmes de la CGT a expliqué : « La ministre nous a dit : "J'entends les unes qui me demandent un statut de PH et d'autres qui disent vouloir rester dans la fonction publique. Je ne vais pas jouer à l'arbitre, on va créer une commission. Si on n'arrive pas à trancher, on pourrait faire un droit d'option." Mais le droit d'option, c'est soit passer à un statut de droit privé, celui de PH, des contractuels de plus en plus précaires, soit rester dans la fonction publique, mais dans les conditions actuelles. C'est perdant-perdant et, à terme, l'extinction du corps des sages-femmes hospitalières avec l'entrée dans les hôpitaux des sages-femmes libérales. »

LA PAROLE À

Astrid Petit, sage-femme à l'AP-HP, membre du collectif sages-femmes de la CGT

Le mouvement des sages-femmes aujourd'hui fait suite à des années de mobilisation depuis la grande grève de 2001 sur les mêmes revendications : la reconnaissance professionnelle et les salaires.

Des groupes de travail avaient, alors, été mis en place et force est de constater que la situation des sages-femmes est plus catastrophique que jamais. Le manque criant de personnel crée des conditions de travail intolérables. En quelques années, avec les fermetures de maternités, la situation s'est encore aggravée. Par exemple, les jeunes diplômés connaissent depuis peu un chômage important et la multiplication des contrats précaires.

Les conditions d'accouchement pour les femmes sont déplorables, voire dangereuses. Et quand nous manifestons pour défendre notre profession, nous avons cette réalité concrète en tête. Il faut comprendre que la revalorisation des salaires, c'est la condition pour la reconnaissance de notre qualification, de nos responsabilités quotidiennes, dans le cadre de la fonction publique hospitalière. C'est le préalable pour permettre d'obtenir le reste de nos revendications. Or les propositions salariales, dérisoires, faites par le ministère, le 13 novembre dernier, ne correspondent pas à ce que veulent les sages-femmes. Il faudra bien que la ministre mesure la profondeur de la mobilisation en cours.

ISÈRE

Médecins et personnels de l'hôpital spécialisé de Saint-Egrève se mobilisent ensemble

Notre correspondant local a rencontré deux responsables du syndicat CGT de l'hôpital psychiatrique de Saint-Egrève, Isabelle Guiga, secrétaire médicale, et Michel Soulié, infirmier psychiatrique.

Ils expliquent : « Au départ de notre mobilisation, il y a notre syndicat CGT. On a été rejoints par les syndicats de médecins (SNMH-FO, IDEPP, SPEP, SPH, USP) avec qui nous avons formé un comité de grève. La CFDT de l'hôpital ne s'est pas associée au mouvement, malgré nos sollicitations. Le mouvement est né parce que nous avons rencontré les médecins et que nous avons fait un premier communiqué commun sur nos revendications dès le mois de juin. Les unions départementales CGT et FO nous soutiennent : on espère que cela fera bouger le directeur. »

Pouvez-vous nous dire ce qui se passe aujourd'hui dans votre hôpital ?

— Nous assistons à une dégradation considérable de la qualité des prises en charge des patients. On a déjà perdu notre blanchisserie. Nous avons sauvé notre cuisine pour l'instant. Mais il faut se battre continuellement.

— Il est question d'une unité de soins privée dans l'hôpital pour les personnes âgées. L'hôpital fournirait un bâtiment et le personnel, et une entreprise privée, cotée en Bourse d'ailleurs, hospitaliserait ses malades. La clinique privée du Coteau, à Claix, qui a 96 lits, a un projet d'extension pour les personnes âgées. L'agence régionale de santé (ARS) s'occupe du public comme du privé : elle limite notre budget et permet à la clinique de s'agrandir. On voit bien qu'il y a un transfert du public vers le privé.

Et les personnels ?

— Depuis une vingtaine d'années, le nombre total de personnels a diminué (avec beaucoup plus de contractuels) et, dans le même temps, la charge de travail, le nombre de patients ont augmenté. Depuis les années 1980, le nombre de lits a diminué. Les lits, cela coûte cher, alors on nous demande de prendre en charge les patients à l'extérieur des murs.

— Ils sont allés tellement loin dans leur idée de rationalisation des coûts que les personnels et les médecins se lient. Et ça, c'est nouveau. Jusqu'à maintenant, la direction donnait aux médecins un rôle de gestionnaire. Mais la rationalisation aveugle fait qu'il n'est plus possible pour eux de gérer les soins à donner aux patients.

— On est dans le même bateau, on est dans le même hôpital ! On réclame 10 postes de médecin et la réouverture de 25 lits. On a demandé à être reçus par l'ARS et Marisol Touraine, mais pour l'instant ils nous baladent. On a été reçus à Grenoble pour nous entendre dire qu'ils ne pouvaient rien pour nous. La colère grandit car la situation ne peut qu'empirer.

Le mardi 12 novembre, on va en délégation au conseil de surveillance rencontrer le président (Pierre Ribeaud, vice-président PS du conseil général — NDLR), à qui nous avons demandé un rendez-vous et qui ne nous a pas répondu non plus. Ensuite, on ira à la préfecture, où un rendez-vous a été demandé par les unions départementales CGT et FO.

Propos recueillis le 5 novembre 2013 ■

GOODYEAR Amiens-Nord (Somme)

Interview de Mickael Wamen, responsable de la CGT Goodyear

Lundi 18 novembre, dès 6 heures du matin, les travailleurs de Goodyear, à l'appel de la CGT, bloquaient l'usine. En effet, la direction, de manière totalement illégale, considère avoir fini la procédure de fermeture de l'usine. Avant même que des lettres de licenciements parviennent aux travailleurs, elle avait mobilisé des cars, venus à la porte de l'usine, pour emmener les travailleurs en « point info reclassement ». Aucun travailleur n'est monté dans les cars, l'usine était bloquée, avec des centaines de travailleurs sur le parking de l'usine. Mickael Wamen nous a accordé un entretien.



Correspondants

« C'est un coup de force de la direction, c'est une procédure illégale, comme on le lit dans le tract CGT.

Oui, dans cette affaire, l'Etat est complice. Le gouvernement veut

Extraits du tract CGT

L'article 23-23-17 indique que le CHSCT doit donner un « avis motivé » et que cet avis doit être donné dans un procès-verbal rédigé par le secrétaire du CHSCT. Il n'y a aucun procès-verbal, mais une procédure rédigée à la va-vite par la direction.

Cette procédure est illégale et non réglementaire, et nous la mettons en cause en justice. Il est inadmissible que des représentants de l'Etat qui sont censés représenter notre droit au travail bafouent ainsi le Code du travail, qu'ils soient aussi aveugles devant autant d'erreurs juridiques, à moins que ces représentants de l'Etat ne veuillent aider Goodyear à fermer l'usine et soient donc complices.

se débarrasser de nous. On est une épine dans le pied du gouvernement, car il y a un an et demi, Hollande était venu sur le parking et avait promis le maintien des emplois à Goodyear Amiens-Nord. Nous ne manquons aucune occasion de rappeler ce fait. Le coup de force de la direction s'appuie sur cette complicité du gouvernement. Il voudrait que nous partions sans rien, alors que Goodyear fait des millions de profits. Cette affaire devient politique.

Le prétendu reprenneur d'une partie de l'activité d'Amiens-Nord, le P-DG de l'entreprise Titan, est en embuscade. La réalité de son prétendu plan de reprise, c'est qu'il veut emporter les machines de l'usine et qu'il ne reprendra personne (1). Nous n'entendons pas nous laisser faire. La mobilisation va se développer. »

(1) Rappelons qu'il y a un mois, le ministre Montebourg a annoncé qu'il avait négocié avec le patron de Titan, Maurice Taylor, pour une reprise partielle de l'entreprise Goodyear, à Amiens-Nord, qui pourrait aller jusqu'à l'embauche de 333 travailleurs. Maurice Taylor avait indiqué que ce plan exigeait au préalable que Montebourg obtienne de la CGT et de Goodyear un accord pour la fermeture de l'usine, que, pour sa part, il reprendrait l'usine avec zéro travailleur et qu'il en rebaucherait éventuellement jusqu'à 333. Arnaud Montebourg avait déclaré être le « dépositaire » de cette proposition.

EN BREF

Grève massive des inspecteurs du permis de conduire

Le 14 novembre, 850 inspecteurs et délégués au permis de conduire (sur 1 200 agents) cessaient le travail. Cette mobilisation massive vient de loin. Plus de dix-huit mois de discussions stériles entre les représentants du ministre de l'Intérieur et la délégation du SNICA-FO n'ont pas permis d'obtenir :

- le retrait du plan de 35 suppressions d'équivalents temps plein (ETP) ;
- la revalorisation du régime indemnitaire ;
- la sécurisation des acquis dans le cadre du transfert des agents du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie au ministère de l'Intérieur prévu en fin d'année. Les règles de fonctionnement au ministère de l'Intérieur, beaucoup plus défavorables aux agents, et le blocage de leur régime indemnitaire les rendent corvéables à merci.

La commission exécutive du syndicat SNICA-FO réunie du 14 au 18 octobre décide d'appeler à une grève d'une journée le 14 novembre.

Le jour de la grève, le sous-directeur des personnels jette à la figure de la délégation du syndicat que le comité technique du ministère de l'Intérieur pourrait « briser » des acquis essentiels des agents. C'est une déclaration de guerre !

La commission exécutive du syndicat va être consultée, avec, pour ordre du jour : quelle stratégie pour la victoire ? L'organisation de la grève jusqu'à satisfaction sera au centre de la discussion.

Correspondant

L'événement



Le Parlement européen à Bruxelles.

Photo AFP

La "Direction générale des affaires économiques et monétaires" inaugure ses nouveaux pouvoirs

Union européenne : vingt-huit États sous contrôle

Jean-Pierre Raffi

« Comment Bruxelles surveille les États », titrait le journal *Le Monde* (14 novembre), alors que « Bruxelles », c'est-à-dire la Commission européenne — cet organisme sans contrôle et sans mandat des peuples des vingt-huit nations qui constituent l'Union européenne — testait ses nouveaux pouvoirs.

Des pouvoirs qui lui sont conférés par deux nouveaux règlements européens, appelés « Two-Pack », adoptés au printemps dernier par le Parlement européen et les représentants des gouvernements siégeant au Conseil de l'Europe.

Agissant comme véritable gendarme face aux États de l'Union européenne, la « Direction générale des affaires économiques et monétaires » (la DG « Ecfm », comme l'appellent les technocrates de Bruxelles) vient en effet coup sur coup d'épingler l'Allemagne pour ses « excédents de comptes courants » et la France pour ses « déficits excessifs ».

Les quelque 800 fonctionnaires européens qui composent cette « direction générale » sont chargés, par groupes de trois ou quatre, de surveiller la stricte application par les États des directives et autres « recommandations » de l'Union européenne. Le commissaire européen chargé de les diriger, Olli Rehn, récemment nommé vice-président de la Commission européenne, dispose du pouvoir de passer par-dessus même les autres commissaires pour avertir et rappeler à l'ordre tel ou tel pays ne respectant pas les obligations qui lui sont faites.

Première cible de toute cette machinerie bureaucratique, l'Allemagne, pourtant considérée comme la meilleure élève de la classe européenne. Motif : elle exporte plus de marchandises et de services qu'elle n'en importe. Résultat : l'ouverture d'une « enquête approfondie », avec menace de sanctions à la clé.

Surprenant ? Non. C'est, depuis des mois et des mois, une exigence des États-Unis et du Fonds monétaire international : l'Allemagne, troisième exportateur mondial, doit réduire ses exportations. Place aux capitaux, aux marchandises et aux services américains...

Derrière la DG « Ecfm », c'est en réalité le capital américain qui prétend dicter la portion réduite de marché à laquelle a droit chacun de ses concurrents.

Deux jours après, c'était le tour de la France. Verdict cette fois : « *Déficits excessifs* ». Traduction : pas encore assez de coupes dans les services publics et les systèmes de protection sociale, dans les retraites... pas encore assez de destructions d'emplois et de baisse du coût du travail.

Dans les prochaines semaines, les exigences faites aux vingt-six autres pays de l'Union européenne suivront.

Avec la DG « Ecfm », la Commission européenne dispose ainsi d'un droit de regard préalable sur les budgets de tous les États de l'Union européenne, afin de « rendre plus intrusif le pacte de stabilité et de croissance », autrement dit : la subordination de tous les gouvernements aux directives de l'Union européenne, leur abandon de souveraineté sur ce qui en constitue la pièce maîtresse, le budget.

Une ombre au tableau cependant : la crainte permanente de l'explosion sociale. On a ainsi vu, ces derniers mois, se succéder à Bruxelles des représentants du gouvernement français, « multipliant les démarches pour s'assurer que les avis dévoi-

“La BCE a surtout voulu dire que les États devraient faire plus, toujours plus, n'ayant pour cela qu'une obligation de résultats et non de moyens”

lés cette semaine ne susciteront pas trop de tensions. Avec plus ou moins de succès » (*Le Monde*, 14 novembre).

C'est ainsi, par exemple, qu'en forme d'avertissement adressé à tous les États de l'Union européenne, la Commission européenne et la Banque centrale européenne ne cachent pas leurs réserves en ce qui concerne la réforme des retraites en cours d'adoption en France. En même temps qu'elles se défendent, souligne ce journal, « de vouloir jeter de l'huile sur le feu, en ces temps de montée des extrêmes, prompts à dénoncer toute perte de souveraineté au profit de “Bruxelles” et à quelques mois des élections européennes, en mai 2014 ». Alors surtout qu'en France et dans tous les pays de l'Union européenne, monte une colère qui menace à tout moment d'exploser, débordant tous les obstacles, qui, jusqu'à présent, ont permis de la contenir.

« C'est juste un avis », assure benoîtement Antonio Vitorino, président de la fondation « Notre Europe-Institut Jacques-Delors » : « La BCE a surtout voulu dire que les États devraient faire plus, toujours plus », n'ayant pour cela « qu'une obligation de résultats et non de moyens ».

Comment faut-il appeler cela ?

ÉCLAIRAGE

“Two-Pack”, “mécanisme d'alerte”, procédure dite de “déficits excessifs”, “programme de partenariat économique” ...

Qu'est-ce que le “Two-Pack” ?

Ce sont deux règlements européens adoptés au printemps dernier par le Parlement européen et les représentants de gouvernements au Conseil de l'Europe. L'application de ces règlements commence en réalité aujourd'hui, alors que la plupart des pays de l'Union européenne entreprennent l'examen de leur budget. Avant même que débute cet examen par les différents Parlements nationaux, gouvernements et députés reçoivent les avis de la Commission, de l'Eurogroupe (les ministres des Finances de la zone euro) et du Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement. Ceux-ci peuvent aller jusqu'à exiger une révision complète si le projet de budget — non encore adopté — n'est pas conforme aux prescriptions de l'Union européenne en matière de réductions budgétaires, de coupes claires dans les services publics et sociaux, etc.

C'est là une évidente remise en cause de la souveraineté budgétaire des États.

Déjà, les États de la zone euro ont dû présenter à la Commission, avant le 30 avril dernier, leurs plans budgétaires à moyen terme, dans lesquels ils expliquaient comment ils allaient respecter les prescriptions du pacte de stabilité ou revenir « dans les clous », réformes structurelles à la clé (comme celle des retraites, par exemple).

Pour les pays, comme la France, placés sous procédure de « déficit excessif » (au-delà de 3 % du PIB), ils devront s'engager sur un programme dit « de partenariat économique » expliquant les réformes structurelles qu'ils vont adopter afin de se conformer aux diktats de l'Union européenne. L'application scrupuleuse de ce programme sera surveillée mois après mois par la Commission, le dernier mot revenant toujours aux ministres des Finances et au Conseil européen.

Pour une conférence ouvrière européenne

Paris, 1^{er} et 2 mars 2014

Dans une lettre — dont on lira ci-dessous la conclusion — adressée à tous les signataires de l'appel de la conférence qui s'est tenue à Tarragone (Espagne), le bureau national du POI répond positivement à la demande de réunion d'une conférence ouvrière européenne. Celle-ci se tiendra à Paris, les 1^{er} et 2 mars 2014.

Une nouvelle situation est en train de s'ouvrir.

Une situation où il revient aux militants ouvriers de toutes tendances que nous sommes de dire, avec de

plus en plus de force :

Ce sont les peuples, et eux seuls, qui ouvriront une issue à la crise terrible dans laquelle l'Union européenne, au service des intérêts du capital financier international, nous entraîne. **Ce sont les travailleurs et les peuples qui ouvriront les premières brèches** dans le dispositif de “gouvernance supranationale” de l'Union européenne en s'arcboutant dans chacun de leurs pays sur leurs revendications légitimes, en refusant les “réformes” (des retraites, de la Sécurité sociale, etc.).

Ce sont les travailleurs et les peuples qui, se saisissant de leurs organisations, imposeront l'unité des travailleurs et des organisations jusqu'à la rupture avec ce qui est l'instrument principal des capitalistes et des banquiers.

Ce sont les travailleurs et les peuples qui ouvriront la voie à l'union libre des peuples et des nations libres d'Europe, en renouant avec la fraternité de combat des débuts du mouvement ouvrier organisé. »

Allemagne

Le congrès du SPD s'est tenu les 14, 15 et 16 novembre à Leipzig "La bombe à retardement"

("Der Spiegel")

Le parti social-démocrate allemand (SPD) a tenu son congrès les 14, 15 et 16 novembre à Leipzig. Sa direction devait relever un défi de taille : il lui fallait faire admettre aux 600 délégués d'un parti, majoritairement hostile à cette solution, que l'on s'acheminait vers la signature d'un contrat de gouvernement avec Merkel et la CDU (*Union chrétienne-démocrate* — NDLR), et ce, quels que soient les rebondissements dans les négociations, qui se poursuivent.



Photo DR

Sigmar Gabriel, le président du SPD, a perdu 8 % par rapport à 2011, la secrétaire générale, Andrea Nahles, 6 %, le maire de Hambourg, Olaf Scholz, 17,6 %... « La base rouge brandit un carton jaune », résume le quotidien *Der Tagesspiegel*.

Marc Gauquelin

Sigmar Gabriel, le président du SPD, n'a pas ménagé ses effets ; il a vanté l'intransigeance qui l'anime face à la CDU et la CSU, il a annoncé le durcissement de la négociation. Il a appelé à la responsabilité du parti, qui, en refusant de se saisir de l'occasion, se discréditerait comme parti de gouvernement pour l'avenir.

Il est même allé, dans une manœuvre périlleuse, jusqu'à faire tomber le tabou de l'interdiction par la direction du SPD de toute alliance avec Die Linke. Il a présenté comme un moyen de pression sur la CDU (arguant du fait que la somme des députés Rouge-Rouge-Vert est majoritaire de quelques voix au Bundestag : 320 contre 311), mais aussi comme une éventuelle porte de sortie pour les défenseurs de l'ordre en place, au cas où la grande coalition SPD/CDU-CSU, qu'il appelle de ses vœux, ne tiendrait pas face à la résistance des travailleurs et éclaterait avant la fin de la législature. Car c'est cette crainte qui s'installe dans les têtes.

Prudent, Gabriel n'a pas proposé au congrès de se prononcer sur la constitution de la grande coalition. Il a évacué la question en reportant toute décision à une procédure référendaire fixée au 12 décembre, où chacun des adhérents du SPD devra se prononcer sur la base du résultat des négociations présenté par la direction.

Tout a été fait par l'appareil pour que le « non à la grande coalition ! » ne puisse s'exprimer dans le congrès. Il n'a néanmoins pu empêcher qu'une motion soit déposée dans ce sens, signée par 63 délégués (il faut 50 signatures de délégués pour, statutairement, déposer une motion). Il a eu beau saboter le vote de cette motion, en la soumettant à un moment de brouhaha maximum, 63 délégués ont fait l'acte de la déposer, exprimant la position majoritaire à la base du parti, ce qui ne devait pas avoir lieu.

La presse allemande unanime, tirant le bilan du vote reconduisant les instances de direction, souligne le désaveu dont cette dernière a été l'objet. Sigmar Gabriel a perdu 8 % par rapport à 2011, la secrétaire générale, Andrea Nahles, 6 %, le maire de Hambourg, Olaf Scholz, 17,6 %... « La base rouge brandit un carton jaune », résume le quotidien *Der Tagesspiegel*.

Cela n'a pas empêché Gabriel, par des manœuvres bureaucratiques, de commencer à faire le ménage et de chasser de l'exécutif Klaus Barthel, président de la commission ouvrière nationale du SPD (AfA), Hilde Mattheis, députée du Bade-Wurtemberg et dirigeante de la gauche du SPD, pour avoir réaffirmé leur opposition à la grande coalition.

Gabriel l'a cherché, Barthel a déclaré à la presse : « Si le vote devait avoir lieu maintenant, le résultat serait un non clair », ajoutant, faisant référence à l'impossibilité de conclure : « Le SPD n'a pas peur de nouvelles élections. »

Une intense bataille s'engage dans les instances du SPD pour préparer l'échéance du 12 décembre dont les résultats seront proclamés deux jours après. La peur s'insinue partout. « La peur des chefs du parti devant les caprices des camarades », titre le quotidien *Die Welt*. « Après le congrès, l'incertitude demeure. La base acceptera-t-elle le programme de la coalition ? », poursuit la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

L'incertitude qui se propage partout en Allemagne aujourd'hui affecte à coup sûr le SPD, mais elle gagne l'union des partis de droite (CDU-CSU) elle-même. Les cinq « sages » (les économistes chargés de conseiller le gouvernement fédéral) s'indignent devant les « concessions » qui seraient faites par Merkel aux « exigences » du SPD. Ils l'accusent de brader l'Agenda 2010 du social-démocrate Schröder et de mettre en danger l'avenir de l'économie allemande. Et cela, au moment où le Trésor américain et la Commission européenne demandent à l'Allemagne de prendre une part plus grande du sauvetage de la zone euro.

En qualifiant de « bombe à retardement » les manœuvres et contre-manœuvres qui ont émaillé ces « négociations » interminables, l'hebdomadaire *Der Spiegel* y voit les signes annonciateurs de « la fin de l'ère Merkel ». Une page se tourne, en effet, elle nous était annoncée par le résultat des élections du 22 septembre. La résistance de la classe ouvrière allemande, durement touchée par la déréglementation du travail, ne pourra pas être contenue beaucoup plus longtemps dans le cadre du jeu parlementaire des deux grands partis SPD et CDU.

(A suivre.) ■

Grèce

Des militants ouvriers répondent à la proposition de réunir une conférence ouvrière européenne



Photo AFP

Le 17 novembre 2013 en face de l'ambassade américaine à Athènes, manifestation en commémoration du soulèvement de 1973 contre les colonels.

Des militants grecs, membres de Syriza (1), qui ont participé à la conférence européenne de Tarragone, réagissent à la proposition d'un militant espagnol et d'un militant allemand de réunir une conférence européenne de militants ouvriers, proposition dont ils ont demandé au POI de la faire circuler.

Dominique Ferré

« Nous constatons que, dans tous les domaines de la société, les gens se dressent contre les plans et les lois qui menacent leur vie, mais que, pourtant, il n'a pas été possible jusqu'à maintenant de faire retirer la moindre loi de ce gouvernement suspendu en l'air (...). Le 6 novembre, les centrales syndicales ADEDY et GSEE appellent en commun à une grève générale de vingt-quatre heures, comme résultat de la pression de milliers de travailleurs qui veulent que soit enfin décidée une grève unitaire. Mais l'appel de GSEE formule comme première revendication "un rôle nouveau pour la BCE et l'émission d'Eurobonds comme socle de l'investissement et de la croissance". Quant à l'appel d'ADEDY, il indique que "la résistance est possible". »

Malgré ces mots d'ordre, dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils n'aident pas à la mobilisation des travailleurs pour en finir avec les mémorandums d'austérité, des dizaines de milliers de travailleurs étaient en grève le 6 novembre, nous indiquent les camarades. La veille, des centaines de fonctionnaires — menacés par le plan de 15 000 licenciements dans le secteur public — avaient tenté d'entrer de force dans un bâtiment où le ministre de l'Économie, Stournaras, recevait M. Thompson, chef de la mission de la troïka, ces deux derniers n'ayant dû leur salut qu'à la police qui réussit à les exfiltrer. Le 7 novembre, comme « réponse » à la grève de vingt-quatre

« Ces questions doivent être discutées collectivement, et nous voulons en être partie prenante »

heures de la veille, le gouvernement fait évacuer de force les locaux de la radio-télévision publique, ERT, occupés depuis juin par les employés et leur syndicat. C'est dans ce contexte, écrivent les camarades, qu'après l'assassinat d'une jeune militante de gauche, le 17 septembre, par les nervis du parti d'extrême droite Aube dorée, suivi de l'assassinat le 1^{er} novembre de deux membres d'Aube dorée, le gouvernement, composé de la droite et du Parti « socialiste » Pasok, vient de faire voter une loi « antiterroriste » au Parlement. Un projet de loi que Syriza, premier parti d'opposition au Parlement, a finalement accepté de voter, y compris les députés membres de la « plateforme de gauche » dans Syriza. Nos correspondants notent que « le soutien de Syriza à ce projet de loi gouvernemental est salué dans la presse comme "un comportement responsable de la gauche". Le député Lafazanis (Syriza), l'un des dirigeants de la plateforme de gauche au sein de Syriza, déclare à juste titre contester cette loi, qui pourrait demain être utilisée contre d'autres que Aube dorée. Mais lors du vote, seule la députée Konstantopoulou (Syriza) s'est abstenue. Le député Glezos (Syriza) n'a pas pris part au vote. »

Or, nous indiquent nos correspondants en Grèce, ce vote de la plupart des députés de Syriza intervient au moment même où Alexis Tsipras, le principal porte-

parole de Syriza, en tournée aux États-Unis, a déclaré, dans une conférence donnée à l'université du Texas le 5 novembre (c'est-à-dire la veille de la nouvelle grève de vingt-quatre heures), qu'en cas de victoire de Syriza à de prochaines élections, « la Grèce ne sortira pas volontairement de la zone euro », et qu'il s'est félicité de la décision du Parlement européen de mettre sur pied une « commission d'enquête » sur les actes de la troïka dans certains pays, dont la Grèce, ajoutant que « nous considérons cela comme quelque chose de positif et allons contribuer à aller dans ce sens ». Un vote et des déclarations qui ne peuvent être interprétés que comme des gages donnés au capital financier, à l'Union européenne et à la troïka. Des gages qui tournent le dos à ce pour quoi plus d'un million et demi de Grecs ont voté Syriza en juin 2012, et que les travailleurs ont à nouveau exprimé le 6 novembre, malgré toutes les entraves à leur mobilisation.

Une volonté d'en finir avec les mémorandums de la troïka et les gouvernements qui les appliquent, comme l'ont exprimé les 16 000 manifestants qui, ce dimanche 17 novembre à Athènes, célébraient le quarantième anniversaire du soulèvement de l'Institut polytechnique qui, en 1973, mit fin à la dictature des colonels. Aussi, concluent les camarades de Grèce qui répondent à la proposition de conférence européenne, « ces questions doivent être discutées collectivement, et nous voulons en être partie prenante », informant que la lettre circule en Grèce, notamment dans Syriza.

(1) Syriza : coalition de la gauche radicale, premier parti d'opposition au Parlement depuis les élections de juin 2012 où ses candidats se sont présentés sur un programme d'annulation des mémorandums (plans d'austérité dictés par la troïka).

Brésil

Jugement sans preuve

“Pour l’annulation de l’action pénale 470, pour la défense du Parti des travailleurs et des droits démocratiques”

“Qui suis-je pour juger la décision du Tribunal suprême ?”

L'ex-président du PT, Lula



Lula et Dilma Rousseff.

Photo AFP

L'ex-président Lula et l'actuelle présidente Dilma ont pris leurs distances vis-à-vis des prisonniers : « Qui suis-je pour juger la décision du Tribunal suprême ? », a déclaré Lula en réponse à un journaliste.

Cette incarcération s'est faite au lendemain de l'élection interne pour renouveler les directions du PT à tous les niveaux — fédéral, d'Etat, municipal et de zone — un « processus d'élections directes » (PED), instrument de déconstruction du PT, dans lequel les militants sont appelés à aller voter sans possibilité de discussion. Le président réélu du PT, Rui Falcão, a diffusé une note froide et gênée « au sujet de l'action pénale 470 » (pas « contre elle », et encore moins pour « son annulation »), déclarant que le jugement avait été « injuste, clairement politique, et sans preuves ». Mais il parle des ex-dirigeants comme « des adhérents » et suggère qu'il leur revient à eux « d'attaquer la décision (du tribunal) ».

Une attaque contre le PT et la démocratie

Parmi les militants et familiers qui sont venus exprimer leur solidarité à Genoïno et Dirceu à leur arrivée à la prison, des membres de la liste « Constituante pour la terre, le travail et la souveraineté » (CTTS), qui a participé au PED, dénonçant l'action pénale 470 comme une attaque contre le PT, la démocratie et une menace pour tout le mouvement syndical et populaire du Brésil. Pendant toute la campagne du PED, la liste CTTS a exigé l'annulation de l'action pénale 470 et la rupture de la coalition que le PT maintient avec des partis de la bourgeoisie, en particulier le Parti du mouvement démocratique du Brésil (PMDB). Ces coalitions n'ont rien de « gratuit » et ne répondent pas au besoin de collecter des voix, bien au contraire. Leur raison d'être est de garantir la continuité de la politique de « l'excédent fiscal primaire », qui détourne les crédits des services publics vers les banquiers internationaux. Leur axe est donc la subordination des « gouvernements de coalition » à l'impérialisme.

Loin de rompre la coalition avec le PMDB, la majorité de la direction du PT s'y accroche

Du point de vue politique, ces coalitions ont été un instrument d'adaptation du PT aux institutions héritées de la dictature, y compris au système actuel fondé sur le « balcão de negócios » (lieu où se traite tous les petits arrangements entre « amis » — NDT) du Congrès national, avec lequel le PT n'a pas rompu. C'est, de fait, la raison pour laquelle ces dirigeants ont été condamnés. Comme l'affirme Markus Sokol, du courant O Trabalho du PT, qui a été réélu au directoire national du parti pour la liste CTTS, la direction

du PT a reconnu que « la "caisse noire" fait partie du cadre de financement électoral dans lequel naviguent tous les partis. Mais le STF ne veut pas condamner cette "caisse noire", car il condamnerait par là même le système institutionnel dont le STF fait lui-même partie.

Ce que veut le STF, c'est détruire le PT, en le condamnant en l'occurrence pour des crimes non prouvés (détournement de fonds publics et formation de groupes de pression) qui sont par ailleurs pratique courante.

Le PT doit rompre l'alliance nationale avec le PMDB, au premier tour et au deuxième (qui est le moment où se font les accords de cogouvernement).

Mais au lieu de rompre l'alliance avec le PMDB, la majorité de la direction s'accroche à cette coalition, ignorant la pression croissante de la base du parti qui est sensible à la voix de la rue, exprimée lors des manifestations de juin et dont les revendications pour

plus de services publics (transports, santé, éducation) se heurtent frontalement à la politique de l'excédent primaire fiscal.

“Tourner la page” ?

Ce n'est donc pas par hasard si la même direction qui maintient la politique des alliances se refuse à défendre le parti et adopte la politique suicidaire de « tourner la page. »

Ce n'est pas non plus un hasard si ceux qui sont contre ces alliances et combattent pour regrouper les militants qui défendent les principes de fondation du PT soient parmi les combattants les plus déterminés pour l'annulation de l'action pénale 470, même si, historiquement, ils ont été sur des positions politiquement opposées à celles des dirigeants condamnés.

Edison CARDONI ■

Pour la défense du Parti des travailleurs

Déclaration du courant O Trabalho quelques heures avant les incarcérations des dirigeants du PT (extraits)

Quelques heures avant que soit décrétée l'incarcération de Genoïno et de Dirceu qui, maintenant, deviennent pour la deuxième fois des prisonniers politiques — la première, c'était pendant la dictature —, le courant O Trabalho du PT, qui a participé aux listes CTTS, à égalité de conditions avec d'autres pétistes (membres du PT - NDLR), affirmait :

« Le résultat du PED, avec une abstention record de près de 40 % des adhérents, est rendu public au moment même où le Tribunal suprême fédéral (STF) reprend son procès de l'action pénale 470. Il est clair qu'aucun problème n'a été résolu.

Il y a deux certitudes :

— que le PED, mécanisme vicieux et vicié de déconstruction de la vie interne du PT, est épuisé : les chiffres parlent d'eux-mêmes, — que le combat politique de la liste “Constituante pour la terre, le travail et la souveraineté (CTTS)”, sans aucune concession au vice, a été reconnu dans les urnes.

Nous maintenons et renforçons nos positions.

Le résultat nous donne de nouvelles responsabilités et une énergie renouvelée pour le combat politique dans la lutte des classes.

La lutte continue pour :

— le plébiscite pour la Constituante pour réaliser la réforme politique !
— l'argent pour le transport, la santé et l'enseignement, et non pour l'excédent fiscal primaire !
— candidatures propres du parti, non à l'accord national avec le PMDB !
— fin du PED, retour aux rencontres de base !

Nous, du courant O Trabalho, dès maintenant, nous nous engageons pour le succès de l'assemblée plénière nationale convoquée par la coordination du Dialogue pétiste et les présidents des listes CTTS, les 30 novembre et 1^{er} décembre, à São Paulo.

Nous allons discuter le bilan et définir les prochaines étapes, nous allons “agir comme le PT agissait” ! »

Egypte

Quand l’armée réprime les grèves



Déjà en 2012, les travailleurs du textile de Samanoud avaient bloqué les voies.

Photo DR

Correspondant

Ils n'avaient toujours pas reçu leurs salaires du mois de septembre. Pour exiger leur dû, les ouvriers d'une usine de tissage lainier de Samanoud, dans le delta du Nil, avaient éorganisé un sit-in depuis trois semaines, bloquant la voie ferrée reliant Tanta à Mansoura.

Ce samedi 17 novembre, les forces de sécurité l'ont violemment dispersé après avoir tenté en vain de faire déplacer le sit-in dans l'usine.

ILS N'ONT AUCUNE SOLUTION

Tirs de gaz lacrymogènes, coups de feu et affrontements ont fait dix blessés, dont six ouvriers, selon le responsable du département sanitaire du gouvernorat. Trois ouvriers ont été arrêtés et

des forces de sécurité ont été déployées le long des voies ferrées du secteur et autour de l'usine. « Il y a un retour aux vieilles méthodes de dispersion des sit-in utilisées sous l'ère Moubarak », dénonce la porte-parole du Centre égyptien pour les droits économiques et sociaux (CESR). « Le régime a peur de ces manifestations. Elles n'ont jamais cessé ; ils n'ont aucune solution. »

Un membre du syndicat des travailleurs de l'usine textile de Samanoud explique que les ouvriers n'ont eu d'autre choix que d'agir ainsi, car les autorités sont restées sourdes à leurs revendications, présentées il y a trois semaines en présence de Kamal Abu-Eita, ministre de la Main-d'œuvre, ancien président de la Fédération égyptienne des syndicats indépendants, et des officiels du syndicat. ■

ÉTAT D'ISRAËL



Hollande et Netanyahu

Tapis rouge pour la visite de Hollande

Les dirigeants de l'Etat d'Israël ont mis les petits plats dans les grands et déroulé le tapis rouge pour recevoir François Hollande.

Benjamin Netanyahu lui-même a déclaré que Hollande était un « ami proche » de l'Etat d'Israël. Hollande, à la Knesset, a répété qu'il était un « ami d'Israël ». Cette soudaine affection pour le président français découle du fait que les autorités françaises, lors des négociations à Genève, entre les Etats-Unis et l'Iran notamment, ont fait capoter la signature de l'accord que les Etats-Unis étaient prêts à signer.

L'Etat d'Israël s'est félicité du rôle de la France, qui s'est faite le porte-parole des faucons contre tout accord avec l'Iran. L'Arabie Saoudite a fait la même déclaration que l'Etat d'Israël et a félicité le gouvernement Hollande. Cette attitude v-t-en-guerre du gouvernement français est illustrée également par son implication de plus en plus grande dans le soutien aux milices en Syrie.

Au moment même où le gouvernement de l'Etat d'Israël multiplie les actes de répression contre les Palestiniens, développe de nouveaux plans de colonisation, cela tandis que le régime militaire égyptien a fait détruire les tunnels reliant l'Egypte à la bande de Gaza, le voyage de Hollande en Israël prend une signification toute particulière à l'encontre du peuple palestinien.

La presse rapporte les propos de dirigeants israéliens qui expliquent que l'attitude ouvertement amicale des autorités israéliennes à l'égard de François Hollande représente une critique indirecte d'Obama.

Mais, comme l'ajoute l'un d'eux, la seule négociation possible, c'est celle qui se fera sous l'égide des Etats-Unis.

Le gouvernement français ne sera, là encore, qu'un subsidiaire de l'administration américaine. ■

Photo AFP

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

JAPON

Les banques font des profits mirobolants... et des affaires avec la mafia

D'avril à septembre 2013, les géants bancaires Mitsubishi UFJ Financial Group (MUFG), Mizuho Financial Group, Sumitomo Mitsui Financial Group (SMFG), ainsi que d'autres établissements (Sumitomo Mitsui Trust et Resona) ont totalisé des gains nets cumulés de 1 650 milliards de yens (12,5 milliards d'euros), soit un bond de 60 % sur un an.

Les unes après les autres, ces mêmes banques reconnaissent avoir accordé directement de l'argent à des membres de gangs de mafieux, les yakuzas. Premières à s'engouffrer dans cette voie, les filiales de crédit à la consommation. Et voilà qu'il y a deux jours, lors d'une audition devant la commission des finances de la chambre basse, le président de l'Association nationale des banques, Takeshi Kunibe, a reconnu qu'il existait aussi « des transactions directes entre banques de détail et personnes apparemment liées aux forces antisociales », euphémisme qui désigne les syndicats du crime.

Une manifestation supplémentaire du stade pourrissant atteint par le système capitaliste.

CHIFFRE

460

C'est, en milliers, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), le nombre de personnes qui ont fui leur foyer au Darfour depuis le début 2013, du fait des violences et des combats d'une guerre qui n'en finit pas de dévaster cette région et les peuples qui y vivent.

ÉQUATEUR

De la forêt amazonienne aux tribunaux internationaux, le procès Chevron est loin d'être terminé

Loin du point final, la condamnation de Chevron à une amende record pour pollution en Equateur n'est qu'un épisode dans la confrontation entre cette puissante compagnie et la souveraineté de la nation et du peuple équatorien.

Le combat entre le géant pétrolier américain et le plus petit membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) vient de rebondir avec la confirmation de la responsabilité de la compagnie par la Cour suprême de Quito, qui a fixé son amende à 9,5 milliards de dollars.

Les dégâts dans la forêt amazonienne remontent à l'exploitation pétrolière par la compagnie américaine Texaco, qui a opéré en Equateur entre 1964 et 1990, avant d'être rachetée par Chevron. ■

Etats-Unis
Le Dow Jones et le S&P 500 battent à nouveau leur record



A Détroit

La crise ! Oui, mais pas pour tout le monde. Wall Street a fini sur de nouveaux records le 14 novembre derniers, les investisseurs saluant la volonté affichée par la future présidente de la banque centrale américaine, Janet Yellen, de continuer à soutenir l'économie.

Des centaines de milliers de travailleurs américains ont été expulsés de leurs logements, des centaines de milliers (souvent

les mêmes) ont été jetés à la rue à la suite de charrettes de licenciements. Les nouvelles inscriptions hebdomadaires au chômage pour la semaine close le 9 novembre, s'élèvent à 339 000.

Et pendant ce temps, selon des résultats définitifs à la clôture de la Bourse le 14 novembre, le Dow Jones, le S&P 500 et le Nasdaq (trois indices boursiers) atteignaient un nouveau sommet historique. ■

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Les gisements d'or aiguissent l'appétit des compagnies internationales

Les gisements d'or en Bohême aiguissent l'appétit des compagnies internationales qui espèrent une levée prochaine du moratoire sur l'exploitation du précieux minerai en République tchèque.

Les technologies de prospection et d'extraction utilisant du cyanure toxique font craindre aux populations concernées des effets irréversibles catastrophiques, entre autres, la pollution des terres et des eaux souterraines.

La multinationale canadienne Astur Gold a récemment déposé une demande d'exploitation du minerai pour cinq ans. Quatre autres groupes, notamment le canadien Delta Gold et le tchèque GTS Pokemon, ont fait des démarches équivalentes. Une autre compagnie canadienne, Gabriel Resources, veut y exploiter 300 tonnes d'or et 1 600 tonnes d'argent en utilisant 12 000 tonnes de cyanure par an, soit douze fois plus que la quantité de cyanure utilisée dans l'ensemble de l'Union européenne pour l'exploitation minière.

Le porte-parole d'Astur Bohemia a déclaré que la levée du moratoire sur l'exploitation de la mine peut « être bénéfique non seulement pour la compagnie mais aussi pour l'Etat tchèque et pour la région ». Tu parles !

En fait l'exploitation de ce gisement pourrait rapporter jusqu'à 100 milliards de couronnes (3,7 milliards d'euros) aux compagnies. L'Etat tchèque n'en tirerait qu'un dixième. ■

BURUNDI

Les travailleurs et les retraités contre la privatisation de la Sécurité sociale

Un décret-loi de privatisation, pour ces trois prochaines années, de dix entreprises et services dont la Sodoco (café), l'Onatel (télécommunications), les Silos de Buterere, le Laboratoire national des travaux publics, Air Burundi, la Verrundi, a été rendu public. Cette politique de privatisation-pillage-liquidation frappe aussi les institutions de Sécurité sociale, comme l'Institut national de Sécurité sociale dont le conseil d'administration a adopté, le 4 octobre dernier, un plan de souscription au capital de l'Amanda Drinks, à hauteur de 5 milliards et 616 millions de francs burundais ! Les associations de retraités de divers secteurs ainsi que les

organisations syndicales des travailleurs ont dénoncé ce plan de destruction de la Sécurité sociale. A la suite de ce vaste mouvement de protestation, dont les médias privés ont fait un large écho, les services de la présidence de la République ont annoncé la suspension de la décision du conseil d'administration, le ministre ayant en charge la bonne gouvernance étant appelé à analyser, dans un délai ne dépassant pas deux semaines, l'opportunité et la faisabilité du projet. Du point de vue des intérêts des travailleurs, la décision doit être purement et simplement annulée ! ■

ÉTATS-UNIS

Les actions militaro-humanitaires, un outil au service des intérêts américains

« L'opération américaine d'aide aux sinistrés du typhon qui a frappé les Philippines et les multiples exercices consacrés à l'aide d'urgence conduits avec les pays de la région constituent un outil puissant pour défendre les intérêts stratégiques américains en Asie-Pacifique », note l'AFP (15 novembre).

Un porte-avions, sept autres navires dont deux amphibies, des nuées d'hélicoptères et d'avions de transport : l'opération « Damayan » mobilise d'énormes moyens, bienvenus pour des autorités philippines débordées.

Mais ils constituent aussi un vecteur efficace de « soft power », au moment où Washington met la priorité sur le développement des partenariats en Asie-Pacifique, poumon économique mondial où les pays de la région servent de base arrière pour la pression militaire américaine contre la Chine.

Le porte-parole du Pentagone, George Little, reconnaît que c'est devenu une « priorité » : « L'aide humanitaire et le secours d'urgence constituent un pilier essentiel de notre stratégie, pas seulement en Asie-Pacifique, mais partout. »

D'autant que ce budget reste insignifiant pour le Pentagone qui, dans un document interne, le juge « à bas coût » et « hautement efficace ».

PALESTINE

Un journaliste palestinien arrêté et détenu arbitrairement par l'Etat d'Israël

Reporters sans frontières (RSF) dénonce l'arrestation et la détention par les autorités israéliennes d'un journaliste palestinien, correspondant du quotidien *Al-Quds*, à Jérusalem.

Arrêté le 6 novembre, Mohamed Abou Khdeir a vu sa détention provisoire prolongée le 13 novembre jusqu'au 18 novembre, et n'a pu jusqu'à présent recevoir de visites de son avocat ni de sa famille.

Il serait accusé de « menace à la sécurité de l'Etat d'Israël », « contact avec des organisations terroristes » et « d'avoir rencontré des ennemis d'Israël ».

Il a été arrêté à son arrivée à l'aéroport de Tel Aviv alors qu'il revenait du Caire où il avait couvert, pour *Al-Quds*, une rencontre entre les ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe.

TOGO

Rentrée scolaire dans le plus complet chaos

A peine le gouvernement togolais a-t-il trouvé, avec les organisations syndicales, un accord concernant l'ensemble des fonctionnaires en augmentant la valeur de l'indice salarial de 6 % qu'il est confronté au mouvement spécifique des enseignants. Avant la rentrée scolaire, les fédérations et organisations syndicales des enseignants avaient adressé au ministère des Enseignements primaire et secondaire et au ministère de l'Enseignement technique un préavis de grève reconductible de 72 heures en ces termes : « (...) Les enseignants demandent un octroi de primes d'éloignement, de logement, de travaux de nuit, de risques inhérents à l'emploi, de rendement ou mérite et de surcharge des classes (...), l'annulation des mutations punitives des représentants et délégués syndicaux d'enseignants et la révision à la hausse des subventions annuelles accordées aux enseignants volontaires. » Le gouvernement ne répond pas aux revendications, mais, appréhendant ce qui allait se passer, il a reporté par deux fois la rentrée scolaire. Devant le silence incompréhensible du gouvernement après la rentrée scolaire, les syndicats lui avaient lancé un ultimatum pour la finalisation d'un accord à la date du 30 octobre 2013, à 12 heures. Le délai passé, face au mutisme du gouvernement, ils ont décidé, en assemblée générale, de lancer une grève reconductible de 72 heures à compter du 4 novembre. Dans le même temps, « 1 342 enseignants normaux de la promotion 2011-2012 sont entrés en grève en début de semaine. Ils réclament (...) douze mois d'arriérés de salaire » (Afreepress, 31 octobre). Pour toute réponse, le gouvernement a décidé de fermer, le 5 novembre, tous les établissements scolaires « jusqu'à nouvel ordre », sur toute l'étendue du territoire, espérant ainsi reporter sur les enseignants la responsabilité du chaos généré. ■